

Communiqué de presse

Sous embargo jusqu'au 6 août 2020 - 09H30 heure française (07H30 UTC)

IHS MARKIT PMI® FRANCE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

L'activité est repartie à la baisse dans le secteur français de la construction en juillet

POINTS CLÉS

Recul marginal de l'activité après une hausse en juin

Nouvelle baisse des nouveaux contrats

Plus forte inflation des prix des achats depuis cinq mois

Données recueillies du 10 au 31 juillet

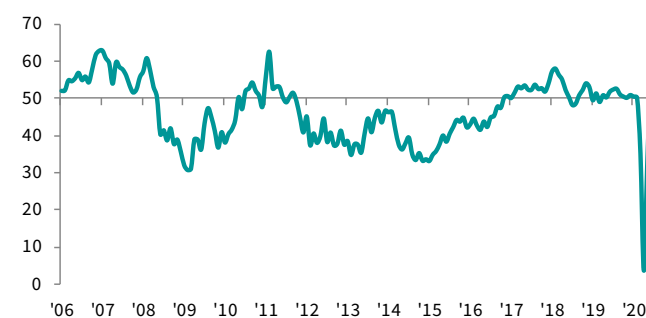
Après une première hausse depuis quatre mois en juin, l'activité du secteur français de la construction est repartie à la baisse en juillet. Ce repli a résulté d'un nouveau recul de la demande, le taux de contraction des nouveaux contrats se repliant toutefois à son plus faible niveau depuis février, soit avant le pic de la crise sanitaire provoquée par le Covid-19. Parallèlement, les coûts de entreprises ont de nouveau fortement augmenté, les répondants signalant en effet des dépenses supplémentaires liées au coronavirus (produits d'hygiène et de nettoyage ainsi qu'équipement de protection pour les employés).

Se repliant de 53,8 en juin à 49,4, l'indice titre de l'enquête, l'Indice PMI® sur le Secteur de la Construction – calculé à partir d'une question unique posée à un panel de répondants et portant sur leur niveau effectif d'activité par rapport au mois précédent – signale un léger recul de l'activité après la forte croissance enregistrée en juin. D'après les données sous-jacentes, l'activité s'est repliée dans le sous-secteur des constructions industrielles et commerciales et dans celui des constructions de logements, ce dernier ayant enregistré la plus forte contraction. Contrebalançant cette tendance, les travaux publics et d'infrastructure ont en revanche enregistré une forte expansion, progressant ainsi pour un deuxième mois consécutif.

L'environnement est resté défavorable à la demande en juillet comme en témoigne la sixième baisse mensuelle consécutive des nouveaux contrats reçus par les entreprises françaises du BTP. Les répondants expliquent ce nouveau recul des nouveaux chantiers par la réticence de leurs clients à engager de nouvelles dépenses face à l'incertitude relative à la durée de la pandémie. Le taux de contraction s'est toutefois replié

Indice de l'activité globale

cvs, >50 = croissance par rapport au mois précédent



Source : IHS Markit.

pour un troisième mois consécutif pour signaler le plus faible recul de la demande depuis février.

Cette baisse renouvelée de l'activité a conduit les entreprises à réduire le volume de leurs achats au début du troisième trimestre. Les achats d'intrants ont ainsi légèrement diminué après la première hausse enregistrée depuis quatre mois en juin.

Parallèlement, l'emploi a augmenté pour la première fois depuis février dans le secteur français du BTP, les créations de postes n'ayant toutefois affiché qu'un rythme marginal.

La hausse des coûts des entreprises s'est poursuivie à un rythme soutenu en juillet, le taux d'inflation se redressant à son plus haut niveau depuis cinq mois. Les répondants ont en effet fait part de dépenses supplémentaires relatives à l'achat de produits d'hygiène et de nettoyage.

Les tensions sur les chaînes d'approvisionnement se sont maintenues en juillet comme en témoigne l'allongement des délais de livraison signalé par les répondants. Le taux de détérioration de la performance des fournisseurs s'est toutefois replié à son plus faible niveau depuis quatre mois.

Enfin, les perspectives d'activité se sont orientées à la hausse pour la première fois depuis le pic de la crise sanitaire en mars. Les entreprises se sont en effet déclarées optimistes quant à une croissance de leur activité au cours des douze prochains mois, le degré de confiance restant toutefois inférieur à sa moyenne de long terme.

COMMENTAIRE

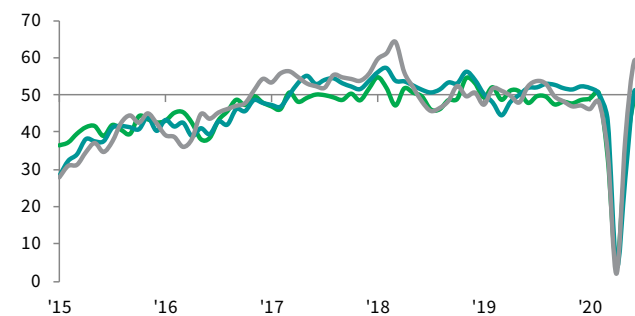
Eliot Kerr, Economist à IHS Markit commente ainsi les derniers résultats de l'enquête :

« Si les premiers signes de reprise observés en juin ont fait place à une nouvelle contraction de l'activité dans le secteur français de la construction en juillet, les données de l'enquête restent globalement positives. En effet, l'indice des nouveaux contrats s'est à nouveau redressé, se rapprochant du niveau de la stabilisation et permettant ainsi d'espérer une reprise prochaine de la demande. Parallèlement, les indices de l'emploi et des perspectives d'activité se sont hissés au-dessus de la barre du 50,0 du sans changement pour la première fois depuis la propagation de la pandémie de Covid-19 en Europe, témoignant d'un léger retour à l'optimisme quant à une amélioration de la conjoncture du secteur de la construction au cours des prochains mois. »

Indice de l'activité par secteur

Logements / Industriel et commercial / Génie civil

cvs, >50 = croissance par rapport au mois précédent



Source: IHS Markit.

CONTACT

IHS Markit

Eliot Kerr
Economist
T: +44-2031--593-381
eliot.kerr@ihsmarkit.com

Katherine Smith
Corporate Communications
T: +1-781-301-9311
katherine.smith@ihsmarkit.com

Méthodologie

L'Indice PMI® pour le secteur de la construction français est élaboré par IHS MARKIT à partir des données recueillies tous les mois auprès d'un panel d'environ 150 entreprises du secteur de la construction. Le panel est stratifié selon la taille de l'effectif et du secteur d'activité, chaque industrie étant pondérée en fonction de sa contribution au PIB.

Les données sont recueillies en milieu de mois. Les réponses à l'enquête rendent compte de tout changement intervenu au cours du mois par rapport au mois précédent. Pour chaque variable de l'enquête, nous calculons un indice de diffusion qui correspond à la somme des réponses positives et de la moitié des réponses indiquant un "sans changement". Ces indices varient entre 0 et 100, une valeur supérieure à 50,0 indiquant une hausse globale de la variable étudiée tandis qu'une valeur inférieure à 50,0 traduit une baisse. Les indices sont corrigés des variations saisonnières.

Indice titre de l'enquête, l'Indice de l'activité globale est un indice de diffusion élaboré à partir d'une question interrogeant les entreprises participantes sur l'évolution de leur niveau d'activité par rapport au mois précédent. L'Indice de l'activité globale est comparable à l'Indice de la production du secteur manufacturier et à l'Indice de l'activité commerciale du secteur des services. S'il est occasionnellement qualifié d'indice PMI sur le secteur de la construction, il ne s'apparente toutefois pas à l'Indice PMI du secteur manufacturier. Les indices ne sont pas corrigés après leur publication.

La révision occasionnelle des facteurs d'ajustement saisonnier peut toutefois entraîner une modification des séries désaisonnalisées.

Les données de juillet 2020 ont été recueillies du 10 au 31 juillet.

Pour de plus amples informations sur la méthodologie de l'enquête PMI, veuillez contacter : economics@ihsmarkit.com.

À propos du PMI

Aujourd'hui disponibles dans plus de 40 pays et régions clés dont l'Eurozone, les Indices PMI® sont à ce jour les enquêtes de conjoncture suscitant le plus d'attention dans le monde. Indicateurs mensuels de tendances économiques précis, actualisés et souvent uniques, ils bénéficient d'une haute réputation auprès des banques centrales, des marchés financiers et des décideurs.
ihsmarkit.com/products/pmi.html

Droits de propriété

Les droits de propriété intellectuelle attachés aux données figurant dans le présent document sont détenus en pleine propriété ou sous licence par IHS Markit. Toute utilisation non autorisée, incluant, et sans que cette liste ne soit limitative, la reproduction, la distribution, la transmission ou tout autre mode de représentation des données, sans autorisation préalable de IHS Markit, est interdite. La responsabilité de IHS Markit ne saurait être engagée en raison du contenu de ce rapport et de l'information qu'il présente ("données"), des erreurs, inexactitudes, omissions ou retards dans les données, ou de toute action entreprise sur le fondement du présent document. IHS Markit ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des dommages, particuliers, directs ou indirects, pouvant résulter de l'utilisation des données. Purchasing Managers' Index® et PMI® sont des marques commerciales de Markit Economics Limited ou sont utilisés sous licence par Markit Economics Limited. IHS Markit est une marque commerciale de IHS Markit Ltd. et/ou de ses sociétés affiliées.

À propos d'IHS Markit

IHS Markit (NYSE: INFO) est l'un des leaders mondiaux de l'information, des études et conseils destinés aux grandes industries et principaux marchés stimulant la croissance économique à travers le monde. Ces informations critiques, outils d'analyse et solutions de nouvelle génération, utilisés par les entreprises, les acteurs de la finance et les gouvernements, visent à renforcer leur efficacité opérationnelle et à leur procurer les connaissances nécessaires à la prise de décisions éclairées. IHS Markit compte au nombre de ses clients plus de 50 000 entreprises et gouvernements, y compris 80 % des 500 plus grandes entreprises du monde (selon le classement du magazine Fortune) et les principales institutions financières mondiales.

IHS Markit est une marque commerciale de IHS Markit Ltd et/ou de ses sociétés affiliées. Les autres dénominations d'entreprise et noms de produits peuvent constituer des marques commerciales de leurs propriétaires respectifs © 2020 IHS Markit Ltd. Tous droits réservés.

Si vous ne souhaitez plus recevoir les communiqués de presse de IHS Markit, veuillez envoyer un email à l'adresse suivante : katherine.smith@ihsmarkit.com. Pour consulter notre politique de confidentialité, cliquer [ici](#).

À propos du CNA

Le CNA (Conseil National des Achats) est une association réunissant, à titre individuel et sans but lucratif ou syndical, les personnes participant effectivement aux opérations d'achat ou à leur direction dans les entreprises ou administrations. Son but est d'accroître l'efficacité de la fonction achat dans l'économie par la formation et l'information des personnes concernées, la définition et l'application d'une éthique professionnelle, toutes études, recherches, enquêtes et actions d'intérêt général dans tous les domaines concernant directement ou indirectement la fonction achat et les fonctions annexes.